

LA GAZETTE DES VERGERS

Bulletin d'information de l'association Vergers Vivants

Année 2020 : une mise « sous cloche » !

L'année 2020 a été profondément marquée par la pandémie du Covid-19, totalement inattendue et à laquelle nul n'était préparé.

Notre pays entier a été « mis sous cloche » et paralysé par deux confinements nationaux pour lutter contre la propagation de cette épidémie.

L'économie française a été durement malmenée et certains secteurs particulièrement impactés se sont retrouvés en pleine détresse.

Qu'en est-il pour Vergers Vivants ?

La crise sanitaire a fortement sanctionné l'activité de notre association et fut pour chacune et chacun d'entre nous, une épreuve personnelle et collective à subir et à affronter : fermeture de la Damassine, annulation de formations, de nombreux marchés du soir et des « portes ouvertes » en automne, chômage partiel pour nos salariés et rupture des liens entre

administrateurs, salariés, adhérents. **Nous avons souffert du manque de lien social.**

Afin de compenser au mieux les conséquences dévastatrices de cette crise sur notre activité et la pérennité de notre association, l'État a mis en place des mesures de soutien et d'accompagnement spécifique.

Vergers Vivants a pu ainsi bénéficier d'aides exceptionnelles pour limiter les pertes financières : chômage partiel, réduction voire exonération des charges patronales, subvention exceptionnelle par la Région, PMA a maintenu le versement des indemnités pour contraintes de service public pour l'accueil à la Damassine et ce malgré la fermeture.

Heureusement, **la saison de récolte et de pressage a été exceptionnelle** même s'il a fallu l'adapter fin octobre/début novembre à la suite de l'annonce du deuxième confinement.

Je remercie les salariés qui ont été contraints de s'adapter dans l'urgence suite à cette annonce et qui ont réussi à honorer les derniers rendez-vous au pressoir.

82000 litres de jus de pommes ont pu être produits.

Les travaux d'entretien dans les vergers ont pu eux aussi être maintenus.

Cette crise sanitaire a été, et l'est encore, une leçon de vie, nous obligeant à **repenser le vivre ensemble**, à donner du sens à la vie en consolidant les liens sociaux, de repenser nos habitudes de consommation et de transport.

Elle nous oblige aussi à réfléchir sur **nos liens et nos devoirs envers la nature**. Nous sommes viscéralement liés à la nature, car elle assure notre survie.

Elle est aussi une source d'enseignement, de richesse, de plaisir et de bien-être. Aussi, nous avons tout intérêt à la respecter et la préserver, pour nous-mêmes et les générations futures. C'est une question de survie.

« Le bonheur d'un homme qui sent la nature, c'est de la rendre. »

Eugène DELACROIX

Je vous souhaite un bel été.
Amicalement.

Véronique FIERs PAMART
Présidente



VERGERS VIVANTS

Association loi 1901
23, rue des Aiges
25230 VANDONCOURT

☎ 03 81 37 82 26
✉ contact@vergers-vivants.fr
🌐 www.vergers-vivants.fr

Action Vergers de PMA

Les vergers communaux

Le territoire du Pays de Montbéliard comporte un grand nombre de vergers communaux. Nous parlons ici des vergers dont la gestion a été confiée à Vergers Vivants dans le cadre d'une convention qui nous lie à Pays de Montbéliard Agglomération. Il existe d'autres vergers gérés par l'association des Croqueurs de Pommes (ex. Grand-Charmont, Etupes) ou en autogestion comme à Dampierre-les-Bois ou Présentevillers.



Formation pratique dans le verger de Vieux-Charmont

La gestion des vergers est encadrée par une convention qui précise les engagements de Vergers Vivants et de la commune.

Nous assurons les interventions techniques d'arboriculture : plantation, taille, greffe, suivi sanitaire.

La commune assure l'entretien du sol (tontes), l'évacuation des branches taillées, l'arrosage des jeunes arbres et éventuellement la réalisation de traitements selon les prescriptions de l'association.

Le programme Action Vergers de Pays de Montbéliard Agglomération.

Élaboré dès 2005 en concertation avec les acteurs locaux, Action Vergers a pour but :

- ▶ Améliorer la connaissance du patrimoine.
- ▶ Sauvegarder par le soutien à la gestion du patrimoine fruitier.
- ▶ Valoriser les fruits.
- ▶ Sensibiliser, former.

Une convention entre notre association et PMA pour réaliser ce programme permet de financer nos interventions dans les vergers communaux. Ainsi, en dehors des investissements dans le verger (arbres, tuteurs, etc.), nos interventions ne sont pas facturées aux communes.

Dans les vergers productifs (qui sont une minorité), l'association assure la récolte des fruits et leur valorisation. A ce jour, faute de moyens techniques adaptés aux fruits à noyaux, nous récoltons en priorité les fruits à pépins (pommes, poires, coings).

Des vergers « écoles », lieux d'apprentissage.

Ces vergers communaux, outre leur fonctionnalité écologique, jouent un rôle important dans la transmission de savoir faire.

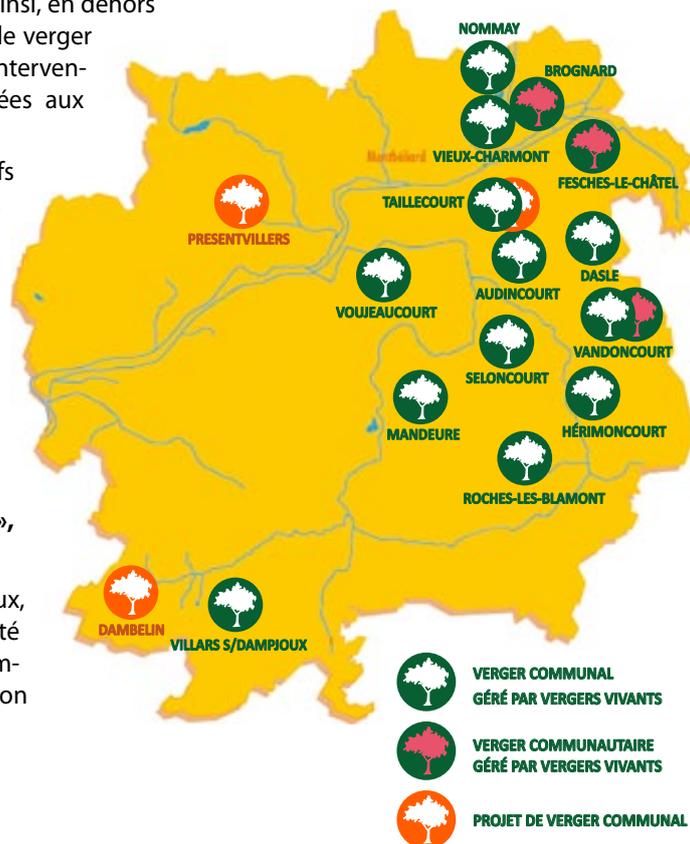
Ainsi, dans le cadre des formations délivrées par Vergers Vivants, nous proposons des séances de mise en pratique à nos stagiaires.

Des vergers « de sauvegarde »

Ces vergers constituent un outil important de préservation de nos variétés locales. Au moment de leur plantation, les variétés sélectionnées sont des variétés patrimoniales de Franche-Comté.

Les communes nous permettent, ainsi qu'à nos associations membres, de prélever des greffons et quelques fruits pour assurer la diffusion et la promotion des variétés anciennes.

VERGERS COMMUNAUX ET COMMUNAUTAIRE DE PMA GÉRÉS PAR VERGERS VIVANTS (au 1^{er} juin 2021)



Un réseau à fortifier...

Il est important de renforcer nos rapports avec les élus et techniciens pour améliorer la gestion des vergers et les sensibiliser à l'importance de leur verger communal sur le territoire.

En 2020, nous avons recensé les personnes référentes de chaque verger pour mieux les informer de nos interventions et préconisations.

Depuis 2021, les animations du programme **123 nature** en lien avec l'arboriculture ont été délocalisées de la Damassine pour être réalisées dans les vergers communaux. Ainsi, les communes concernées peuvent communiquer auprès de leurs habitants sur ces animations.

- ▶ **Hérimoncourt** le 13 mars pour la taille des jeunes arbres fruitiers
- ▶ **Roches-les-Blamont** le 3 avril pour une initiation à la greffe
- ▶ **Mandeure** le 8 mai pour échanger sur la santé des fruitiers
- ▶ **Grand-Charmont** le 25 septembre pour faire du jus de pommes dans le verger
- ▶ **Vieux-Charmont** le 11 décembre pour la taille des fruitiers

L'idée est, année après année, de proposer ce type d'animation à chaque commune qui dispose d'un verger pour le faire vivre localement.

Vous avez des projets pour votre commune, vous pouvez solliciter une aide auprès de la Région et un soutien technique de Vergers Vivants.

L'appel à projet régional *Vergers de Sauvegarde* permet d'obtenir une aide financière de 70% pour la **plantation de 15 à 30 arbres fruitiers de variétés locales**. *Vergers Vivants* peut vous soutenir dans le montage de votre dossier : **visite sur site, conseil de plantation et de choix variétal, attestation de visite préalable, proposition d'un plan de plantation, devis pour les arbres et fournitures, commande des arbres, plantation, etc.**

N'hésitez pas à nous solliciter en cas de projet.



Isabelle et Jicé en pleine plantation

Groupe de bénévoles pour l'entretien du verger pédagogique

Un groupe s'est constitué autour de Jicé Baverel et Isabelle Hege pour l'entretien du verger pédagogique, en particulier au niveau de la spirale aromatique, des bacs potagers et de la haie mellifère.

Merci à Elise, Christelle, Mickaël, Marc, Francis et Jacques pour leur investissement dans le verger, et bien sûr, à Isabelle et Jicé très actifs depuis l'installation des bacs réalisée avec les *In-croyables Comestibles*.

L'équipe salariée...



L'équipe de l'association évolue. **Aude WIART** et **Dimitri LAMBOULEY** ont quitté leurs fonctions respectivement en septembre 2020 et mars 2021. Merci pour leur implication dans le projet de l'association et bonne continuation à eux.

Amandine CAMOZZI, apprentie en BTS Tourisme, a été recrutée pour remplacer Aude W. au poste de *Chargée d'accueil*. Dimitri n'est pas encore remplacé. Il le sera pour la prochaine saison de pressage.

Nouveautés

Vous trouverez de nouveaux produits issus de nos vergers traditionnels à la boutique.



- ▶ Les aromatisés inédits : **pomme-menthe, pomme-romarin.**
- ▶ Compotes de **coing et de pomme-coing.**
- ▶ **Vinaigre de pommes non pasteurisé.**
- ▶ **Pommes séchées.**

Et en dégustation au bar, vous trouverez un cidre mono-variétal de Violette de Montbéliard ainsi que de la limonade de sureau.

Bonne dégustation !

La gestion écologique des vergers communaux est effectuée dans le cadre du programme Interreg « Pérenniser les vergers haute-tige franco-suisse »

Agenda

Samedi 25 septembre à 14h30

Jus de pommes « Made in chez nous » *

Le jus de pommes n'est jamais aussi bon qu'à la sortie du pressoir !

Rejoignez-nous dans le verger communal de Grand-Charmont, récoltez en famille quelques kilos de pommes et aidez-nous à les presser. N'oubliez pas de prendre 2 bouteilles à remplir pour faire déguster votre nectar à la maison.

Rendez-vous à 14 h 30 au verger communal de Grand-Charmont (Allée des vergers ou parking rue du Charmontet)

Nombre limité de places. Inscription obligatoire au 03 81 94 45 60 (Office de Tourisme).

Samedi 20 novembre à 9h30

Atelier arboriculture :

Savez-vous planter des arbres ? *

A la sainte Catherine, tout bois prend racine ! Le dicton est bien connu, mais il ne remplace pas quelques règles élémentaires: choisir son arbre, préparer le terrain, préparer le jeune plant, le tuteurer et le protéger... Autant de points sur lesquels nous reviendrons ensemble.

Rendez-vous à 9 h 30 à la Damassine à Vandoncourt

Nombre limité de places. Inscription obligatoire au 03 81 94 45 60 (Office de Tourisme).

Samedi 11 décembre à 9h30

Atelier arboriculture :

La taille des arbres fruitiers*

Les feuilles sont tombées, les sécateurs sont affûtés, nous pouvons commencer de tailler les arbres fruitiers. Quel type de taille réaliser à cette époque, sur quelles espèces fruitières ?

Rendez-vous à 9 h 30 sur le parking du stade de Vieux-Charmont (promenade de la rêverie).

Nombre limité de places. Inscription obligatoire au 03 81 94 45 60 (Office de Tourisme).

* animations inscrites au programme « 1 2 3 Nature ! » de PMA.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES MARCHÉS DU SOIR

Pays de Montbéliard L'AGGLO GRAND ANGLE

À L'INITIATIVE DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION, CES MARCHÉS RÉUNISSENT

PRODUCTEURS LOCAUX ET CONSOMMATEURS

LES VENDREDIS DE 17 H À 22 H

VOS MARCHÉS du SOIR 2021

ALLEZ-Y A VÉLO !

30 / 04	SOCHAUX	23 / 07	NOMMAY
07 / 05	COLOMBIER-FONTAINE	30 / 07	SAINTE-MARIE
14 / 05	TAILLECOURT	06 / 08	FESCHES-LE-CHÂTEL
21 / 05	VANDONCOURT	13 / 08	MANDEURE
28 / 05	SAINTE-SUZANNE	20 / 08	PRÉSENTVILLERS
04 / 06	VIEUX-CHARMONT	27 / 08	BADEVEL
11 / 06	DAMPIERRE-LES-BOIS	03 / 09	ÉTUPES
18 / 06	VILLARS-LÈS-BLAMONT	10 / 09	ÉTOUVANS
25 / 06	MONTENOIS	17 / 09	SAINT-JULIEN-LÈS-MONTBÉLIARD
02 / 07	ALLENJOIE	24 / 09	ROCHES-LÈS-BLAMONT
09 / 07	VOUJEAUCOURT	01 / 10	NOIREFONTAINE
16 / 07	BEUTAL & BRETIGNY		

ACCUEIL DANS LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

SAVEZ-NOUS agglo-montbeliard.fr

La date de notre Assemblée Générale sera fixée très prochainement. N'ayant pas eu lieu fin mars à cause de la Covid, elle se déroulera probablement courant septembre. A cette occasion ou pendant les « portes ouvertes », nous organiserons l'inauguration du verger pédagogique.

Partenaires financiers

Structures membres de VERGERS VIVANTS



Associations et partenaires techniques

- ▶ les Bouilleurs de cru du Plateau de Blamont
- ▶ Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90
- ▶ les Croqueurs de pommes sections Doubs et Piémont sud Alsace
- ▶ Femmes actives du Pays de Montbéliard
- ▶ Fédération des Chasseurs du Doubs
- ▶ Maison de la nature de Brussey
- ▶ Sauvegarde des Fruitières de Bavans
- ▶ SHNPM
- ▶ Union Apicole du Pays de Montbéliard
- ▶ Union des Sociétés Vandoncourtoises
- ▶ Les vergers de Trémoins
- ▶ Vergers Retrouvés.

Communes

- ▶ Allenjoie
- ▶ Bart
- ▶ Beaucourt
- ▶ Brognard
- ▶ Dasle
- ▶ Étupes
- ▶ Fresse
- ▶ Hérimoncourt
- ▶ Mandeure
- ▶ Nommay
- ▶ Présentevillers
- ▶ Roche-lès-Blamont
- ▶ Sainte-Suzanne
- ▶ Seloncourt
- ▶ Taillecourt
- ▶ Valentigney
- ▶ Vandoncourt
- ▶ Vieux-Charmont.